



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Fédération COORACE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Association Fédération COORACE
157 Rue des Blains - 92220 Bagneux

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Fédération COORACE

157 Rue des Blains - 92220 Bagneux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de l'Association Fédération COORACE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Fédération COORACE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 août 2023

KPMG S.A.



Christine
Chopart

Christine Chopart

Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

en euros

COORACE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

157 rue des Blains
92220 BAGNEUX

SIRET : 34117540400092

NAF : 8899B

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	7
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	11
Etat des provisions et dépréciations	12
Etat des créances et dettes	13
Charges à payer et produits à recevoir	14
Produits et charges constatés d'avance	15
Informations relatives au compte de résultat	16
Engagements financiers	17
Informations sur l'activité formation	18
Informations sur les charges de fonds mutualisés	19
Solde à reverser sur reversements aux régions	20
Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice	21
Suivi détaillé des subventions	22
Variation des fonds propres art.432.22	23

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	40 271	40 271		19
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	135 386	124 928	10 458	13 545
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 197		3 197	3 197
Autres titres immobilisés	1 327		1 327	1 327
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 019		11 019	10 053
TOTAL I	191 199	165 199	26 000	28 140
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 253 052	409 036	844 016	866 773
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 338 664		1 338 664	1 071 702
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	303 263		303 263	132 278
Charges constatées d'avance	11 909		11 909	12 197
TOTAL III	2 906 887	409 036	2 497 852	2 082 950
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 098 086	574 234	2 523 852	2 111 090

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	219 929	219 929
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	40 000	75 000
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	105 000	105 000
Autres réserves		
Report à nouveau	27 456	200 828
Excédent ou déficit de l'exercice	170 573	-173 372
Situation nette	562 958	427 385
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	562 958	427 385
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	131 000	100 000
Provisions pour charges		
TOTAL IV	131 000	100 000
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	448 878	501 250
Emprunts et dettes financières diverses	638 777	458 130
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	289 817	351 902
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	222 224	232 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	90 199	40 108
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	140 000	
TOTAL V	1 829 894	1 583 705
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 523 852	2 111 090

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 474 512	1 385 720
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	723 989	818 321
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 036 139	750 483
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	174 187	132 956
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	46	570
TOTAL I	3 408 872	3 088 051
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	956 892	1 102 300
Aides financières	639 170	597 695
Impôts, taxes et versements assimilés	101 022	100 522
Salaires et traitements	947 677	820 175
Charges sociales	413 183	363 166
Dotations aux amortissements et dépréciations	216 591	141 038
Dotations aux provisions	31 000	15 553
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	39 406	1 883
TOTAL II	3 344 941	3 142 333
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	63 931	-54 282
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	15	7
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	15	7
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 053	5 671
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	6 053	5 671
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-6 037	-5 664
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	57 894	-59 946

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	112 919	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	112 919	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	240	113 426
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	240	113 426
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	112 679	-113 426
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 521 806	3 088 058
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 351 233	3 261 430
EXCÉDENT OU DÉFICIT	170 573	-173 372

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

COORACE réseau national de l'économie sociale et solidaire, promeut un nouveau modèle entrepreneurial, fondé sur la coopération et l'utilité sociale et territoriale ; qui agit avec ses membres pour inventer et essayer des solutions qui créent de la valeur économique, sociale, écologique et citoyenne dans les territoires.

Un réseau qui renforce l'épanouissement et la dignité des personnes, leur pouvoir d'agir individuel et collectif ; qui permet aux territoires, y compris les plus marginalisés, de relancer une dynamique de développement et de reconquérir une place dans les échanges économiques, en interaction avec un écosystème territorial plus large.

COORACE accompagne les entreprises d'utilité sociale à travers 3 missions :

Amélioration de l'impact social et territorial : Avec ses démarches d'amélioration continue, et d'évaluation de l'impact social territorial, Coorace accompagne les entreprises de son réseau à définir les besoins du territoire, des salariés accompagnés et à y répondre au mieux en fonction de leur projet associatif.

Parcours vers l'emploi : Pour développer une inclusion active au cœur des territoires, Coorace accompagne les entreprises à la mise en place de passerelles structurées autour des métiers en tension comme le BTP, le numérique, l'Hôtellerie-Restauration, les services à la Personne avec les Proxim'Services.

Accompagnement de projets de territoire : Coorace accompagne les entreprises d'utilité sociale dans leurs projets de territoires via les Groupes Economiques Solidaires, l'accompagnement à la création ou à la structuration d'activités.

COORACE base ses actions sur la coopération et l'innovation, sur la participation et le décloisonnement pour co-construire collectivement les solutions de demain. Il développe un écosystème apprenant et agile, propice au partage d'expériences, qui révèle, prend en compte et nourrit les compétences de chacun.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 2 523 852 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 170 573 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et des règlements ANC n°2014-03 (PCG) et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant. Aucun changement de méthode.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Le conflit ukrainien n'a pas encore eu d'impact sur l'activité de la fédération.

A l'heure actuelle, la gouvernance n'est pas en mesure de prévoir une quelconque influence dans les mois à venir.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels amortis sur 1 an,
- Dépôt de marque amortis sur 3, 10 ans,
- Agencements et aménagements amortis sur 10 ans,
- Mobilier de bureau et informatique amortis sur 3, 4 ou 5 ans,
- Mobilier amorti sur 5 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation pour créances douteuses est pratiquée pour les créances les plus anciennes.

CREANCES	TOTAL	DEPRECIATION
Formation	423.148	-84.868
Cotisations	640.700	-307.911
Prestations	53.010	-16.257

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (détaillées en annexe 1)

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000. Il n'y a aucune subvention d'investissement à la clôture de l'exercice.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice précédent à hauteur de 100.000 euros. Elle tient compte d'un litige prud'homal. Cette provision est ajustée au cours de cet exercice par une dotation complémentaire de 31.000 euros.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 14 824 euros.

Emprunts

Au cours de l'exercice 2020, l'entité a souscrit deux emprunts d'un montant total de 500.000 euros sur 4 ans dans le cadre du PGE.

Le montant restant à rembourser au 31/12/2022 est de 448.878 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice n'a pas fait l'objet d'une estimation.

L'association ne bénéficie pas de mise à disposition gratuite.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Produits d'exploitation	845 491	2 563 381
Résultat avant impôts	44 056	126 517
Impôt sur les sociétés	0	0
Résultat net	44 056	126 517

Rémunérations versées à certains dirigeants

Nous ne communiquons pas la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 car cela conduirait à la communication d'une rémunération individuelle.

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	NC	

Conformément au Code Général des Impôts (articles 261, 7, 1^od du CGI et 242C-1 de l'annexe II), l'entité rémunère aucun dirigeant sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion. A ce titre, la rémunération versée à ces dirigeants au cours de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élève à : 0.00€

	Rémunérations	Avantages en nature
NEANT		

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 271		
TOTAL	40 271		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	8 820		
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	125 198		1 368
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	134 018		1 368
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations	3 197		
- Titres immobilisés	1 327		
Prêts et autres immobilisations financières	10 053		966
TOTAL	14 576		966
TOTAL GÉNÉRAL	188 866		2 334

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			40 271	
TOTAL			40 271	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers			8 820	
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			126 566	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			135 386	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations			3 197	
- Titres immobilisés			1 327	
Prêts et autres immobilisations financières			11 019	
TOTAL			15 542	
TOTAL GÉNÉRAL			191 199	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 253	19		40 271
TOTAL	40 253	19		40 271
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 942	882		3 824
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 531	3 572		121 103
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	120 473	4 454		124 928
TOTAL GÉNÉRAL	160 726	4 473		165 199

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglémentées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	100 000	31 000		131 000
TOTAL II	100 000	31 000		131 000

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	353 490	212 118	156 572	409 036
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	15 553			
TOTAL III	369 043	212 118	156 572	409 036
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	469 043	243 118	156 572	540 036
- D'exploitation		243 118	156 572	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 019		11 019
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	1 253 052	1 253 052	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	17 207	17 207	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 311 222	1 311 222	
Confédération, fédération, union, associations affiliées	270	270	
Débiteurs divers	9 965	9 965	
Charges constatées d'avance	11 909	11 909	
TOTAL	2 614 644	2 603 625	11 019

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	448 878	124 327	324 551	
Emprunts et dettes financières diverses	15 245	15 245		
Fournisseurs et comptes rattachés	289 817	289 817		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	90 706	90 706		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	115 968	115 968		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 389	2 389		
Autres impôts, taxes et assimilés	13 161	13 161		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	623 532	623 532		
Autres dettes	90 199	90 199		
Produits constatés d'avance	140 000	140 000		
TOTAL	1 829 894	1 505 343	324 551	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 215	116 859
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	136 531	142 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 515	
TOTAL	298 261	259 304

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	99 412	19 325
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	13 286	4 821
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	112 699	24 146

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Produits :	- D'exploitation	140 000	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		140 000	

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	11 909	12 197
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		11 909	12 197

Informations relatives au compte de résultat

Rémunération des Dirigeants :

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération brute versées aux trois plus hauts cadres s'élève à 156.613 €.

Il n'y a pas de rémunération des dirigeants dans le cadre des articles 261-7 1° d et 242C annexe II du CGI.

Effectifs au 31/12/2022 :

La fédération compte 24 salariés répartis comme suit :

1. Cadres dirigeants : 1
2. Cadres : 9
3. Non Cadres : 14 (dont 3 apprentis)

Effectif moyen 2022 : 22

Honoraires des commissaires aux comptes :

La lettre de mission de commissariat aux comptes pour l'exercice clos le 31/12/2022 mentionne l'étendue et l'organisation de la mission ainsi que les honoraires s'y rapportant. Les honoraires comptabilisés dans les comptes de l'exercice 2022 s'élèvent à 13.644 € TTC.

Tableau des ressources de l'exercice :

Ressources de l'organisation	Exercice 2022
Cotisations	1 474 512,00 €
Reversement et Fonds mutualisés	-639 170,00 €
Subventions reçues	1 036 139,00 €
Prestations de services	723 898,00 €
produits financiers	15,00 €
TOTAL	2 595 394,00 €

Le fait générateur de la comptabilisation des cotisations est l'appel annuel.

Charges et produits exceptionnels :

Les produits sur exercices antérieurs d'un montant de 112.919 € représentent les ajustements des montants obtenus ou à obtenir sur les demandes FSE pour 91 604€ et l'annulation par les régions des fonds mutualisés pour 21 315€.

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier	
- Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaires :

Crédit bail mobilier de 36 mois terminé

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Caution reçue France Active	16 000
PGE Caution BPI 90% de 500 000€	450 000
TOTAL	466 000

Commentaires : néant

Informations sur l'activité formation

RESSOURCES DE L'ORGANISME								
<i>I - Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers</i>								
ORIGINE DES FONDS	2022		2021		2020		2019	
	En K€	En %						
Associations et entreprises	372	56%	191	32%	228	38%	147	20%
Associations et entreprises OPCA	287	44%	415	68%	365	62%	600	80%
sous total	659	100%	606	100%	593	100%	747	100%
<i>II - Ressources provenant des pouvoirs publics</i>								
ORIGINE DES FONDS	2022		2021		2020		2019	
	En K€	En %						
Etat	0		0		0		0	
sous total	0		0		0		0	
TOTAL DES RESSOURCES	659	100%	606	100%	593	100%	747	100%
DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE								
FINALITES DES ACTIONS	2022		2021		2020		2019	
	En K€	En %						
Acquisition, entretien ou perfectionnement des compétences	659	100%	606	100%	593	100%	747	100%
TOTAL	659	100%	606	100%	593	100%	747	100%

Informations sur les charges de fonds mutualisés

01/01/2022 - 31/12/2022	
REGIONS	MONTANT ATTRIBUE
AUVERGNE RHONE ALPES	25 000 €
BRETAGNE	2 610 €
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	6 000 €
NOUVELLE AQUITAINE	2 175 €
OCCITANIE	3 480 €
HAUTS DE France	12 960 €
NORMANDIE	2 610 €
PAYS DE LOIRE	1 740 €
PACA	2 610 €
sous total	59 185 €
FONDS MUTUALISES A ENGAGER	815 €
TOTAL	60 000 €

Solde à reverser sur reversements aux régions

	SOLDE
REGIONS	A REVERSER
	au 31/12/2022
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	9 880,98 €
NOUVELLE AQUITAINE	12 489,71 €
AUVERGNE RHONE ALPES	45 116,40 €
NORMANDIE	31 304,78 €
BRETAGNE	6 988,14 €
ILE DE France	27 598,67 €
CENTRE VAL DE LOIRE	5 956,40 €
OCCITANIE	15 505,60 €
HAUTS DE France	18 482,80 €
PAYS DE LOIRE	14 071,44 €
PACA	9 619,60 €
OCEAN INDIEN	5 412,80 €
GRAND EST	3 419,20 €
Non constituées	
Lorraine	0,00 €
Corse	0,00 €
Dom Tom	0,00 €
Cotisations à reverser sur Cotisations non encaissées	250 785,00 €
TOTAL	456 631,52 €

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation	415 017	589 726	60 000		63 000	1 127 743
Subventions d'investissement						
TOTAL	415 017	589 726	60 000		63 000	1 127 743

Commentaires :

Subvention UE : FSE 415K€

Subvention Etat :

DGEFP 100K€

DETCC Guyane 100K€

PESSII 79K€

FDI 311K€

Collectivités territoriales :

CTG région Guyane : 60k€

Autres Privées : 63k€

Suivi détaillé des subventions

LIBELLE	A RECEVOIR AU 31/12/2021	OBTENUES	REPRISE	ENCAISSEES	A RECEVOIR AU 31/12/2022
Fonds Social Européen					
FSE 2018	251 485 €			251 485 €	0 €
FSE 2019	129 159 €			129 159 €	0 €
FSE 2020	341 629 €			183 872 €	157 757 €
FSE 2021	399 662 €	91 604 €			491 266 €
FSE 2022		323 413 €			323 413 €
Délegat. Générale à l'Emploi & la Formation Professionnelle					
DGEFP 2021	60 000 €			60 000 €	0 €
DGEFP 2022		100 000 €		40 000 €	60 000 €
Région Guyane					
DIECCTE - 973.2020	30 000 €			30 000 €	0 €
DETCC-DIECCTE-973.2021/2022	33 333 €			33 333 €	0 €
DETCC-DIECCTE-973.2021/2022		66 667 €		16 667 €	50 000 €
DETCC-DIECCTE-973.2022/2023		33 333 €			33 333 €
CTG-2021.44	20 000 €			20 000 €	0 €
CTG-2021/2022		40 000 €			40 000 €
CTG 2022/2023		20 000 €			20 000 €
PESSII 2021-2022	-30 600 €	30 600 €			0 €
PESSII 2022		48 000 €		48 000 €	0 €
ANACT	447 €			447 €	0 €
FDI PROJET 16	-189 071 €	311 126 €			122 055 €
HELLO&MAIRIE DE LILLE	12 000 €				12 000 €
TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	1 058 044 €	1 064 743 €	0 €	812 963 €	1 309 824 €
AG2R la Mondiale	-12 000 €	22 000 €		10 000 €	0 €
Crédit coopératif	0 €	6 000 €		6 000 €	0 €
Chorum	0 €	5 000 €		5 000 €	0 €
Secours catholique	0 €				0 €
Fondation G. HOURDIN	0 €				0 €
MACIF	0 €	25 000 €		25 000 €	0 €
ANCV		5 000 €			
TOTAL SUBVENTIONS PRIVEES	-12 000 €	63 000 €	0 €	46 000 €	0 €
TOTAL	1 046 044 €	1 127 743 €	0 €	858 963 €	1 309 824 €

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	219 929				219 929
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	75 000			35 000	40 000
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	105 000				105 000
- dont générosité du public					
Report à nouveau	200 828	-173 372			27 456
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-173 372	170 573		-173 372	170 573
- dont générosité du public					
Situation nette	427 385	-2 799		-138 372	562 958
- dont générosité du public					
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	427 385	-2 799		-138 372	562 958
- dont générosité du public					